

# Les vitesses pratiquées de jour par les motocyclettes

Pour cette catégorie de véhicules, seules les mesures effectuées de jour sont significatives même si, compte tenu du nombre réduit des observations (788), il convient d'utiliser avec prudence les résultats suivant les différents types de réseaux.

La vitesse moyenne relevée sur les autoroutes de liaison par les motos est en léger retrait en 2008 par rapport à 2007. Des progrès ont été également accomplis sur le réseau limité à 110 km/h, les autoroutes de dégagement et les nationales à 2x2 voies, mais la plus grande diminution de la vitesse moyenne, par rapport à 2007, s'est effectuée sur le réseau de rase campagne limité à 90 km/h. Les progrès sont également significatifs lors des traversées de petites agglomérations par routes nationales. Dans tous les cas, les vitesses pratiquées par les motocyclistes sont nettement supérieures à celles

pratiquées par les automobilistes. C'est ainsi que l'on observe une vitesse moyenne supérieure de 4 km/h sur les autoroutes de liaison ainsi que sur les autoroutes de dégagement pour les motos, par rapport aux voitures de tourisme. Ce différentiel atteint + 6 km/h pour les motos sur les routes nationales à 2x2 voies, et + 13 km/h sur le réseau de routes nationales et départementales à grande circulation. Lors de la traversée des petites agglomérations, les motos sont encore 4 km/h plus rapides que les voitures de tourisme.

**Attention :** Le programme de relevé des vitesses ayant été interrompu au cours du dernier quadrimestre 2008, les chiffres se rapportant à l'année 2008 ne concernent que les huit premiers mois de l'année et ne sont donc pas directement comparables aux données des années antérieures.

	2004	2005	2006	2007	8 mois 2007	8 mois 2008
<b>Autoroutes de liaison (1) (130 km/h)</b>						
Vitesse moyenne (km/h)	126	125	118	124	123	122
% de dépassement de la vitesse limite	34	39	31	41	40	37
<b>Autoroutes de dégagement (2) (110 km/h)</b>						
Vitesse moyenne (km/h)	119	117	116	114	113	112
% de dépassement de la vitesse limite	65	59	59	54	53	52
<b>Routes nationales à 2 x 2 voies avec chaussées séparées (110 km/h)</b>						
Vitesse moyenne (km/h)	111	108	109	106	107	104
% de dépassement de la vitesse limite	59	43	39	32	33	30
<b>Routes nationales et départementales à grande circulation (90 km/h)</b>						
Vitesse moyenne (km/h)	96	94	90	96	98	93
% de dépassement de la vitesse limite	60	57	46	51	53	50
<b>Traversées d'agglomérations (- 5 000 habitants) par RN (50 km/h)</b>						
Vitesse moyenne (km/h)	61	61	55	60	60	56
% de dépassement de la vitesse limite	77	83	64	75	74	59

(1) Autoroutes généralement concédées et surveillées par la gendarmerie nationale.

(2) Autoroutes généralement non concédées et surveillées par les compagnies républicaines de sécurité.

Source : DSCR - Institut de sondages Lavaliale. Les données 2008 sont basées sur 788 observations.